

Nouveaux Cahiers du socialisme



Atelier. Les impacts de la révolution numérique dans l'éducation : avec Florence Piron et Yannick Delbecque

Anne-Marie Le Saux

Numéro 19, hiver 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87774ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Le Saux, A.-M. (2018). Compte rendu de [Atelier. Les impacts de la révolution numérique dans l'éducation : avec Florence Piron et Yannick Delbecque]. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (19), 238–240.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2018

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

robots qui « travaillent » sous le contrôle des travailleurs. Mettre au jeu les travailleurs et les travailleuses n'est toutefois pas toujours garant du maintien des emplois. Amazon se vante d'être une compagnie créatrice d'emplois, alors qu'elle a éliminé plusieurs milliers d'emploi et de petites entreprises locales.

Les défis

Plusieurs changements majeurs – entreprises virtuelles, contrôle à distance de ces machines *high-tech*, multiplication des plates-formes de travail, ainsi que l'éloignement des travailleurs du centre de décision – remettent en question les accréditations syndicales par établissement, précarisent l'emploi, augmentent le stress et la pression psychologique, imposent le rythme de travail, et déséquilibrent le rapport de force entre syndicats et employeurs. Sur d'autres plans, les enjeux se multiplient. Le risque d'évasion fiscale augmente, mettant en danger l'avenir des services publics. Plusieurs clauses des lois du travail – droit de grève, droit à la syndicalisation – ne sont plus adéquates. Les entreprises, dans leur quête infinie d'une plus grande productivité, pourraient-elles alors croire que les robots seront les « travailleurs » de demain ? Doit-on valoriser à tout prix l'efficacité et la productivité au détriment de ce que nous sommes comme travailleurs et travailleuses ?

Atelier

Les impacts de la révolution numérique dans l'éducation

AVEC FLORENCE PIRON ET YANNICK DELBECQUE

SYNTHÈSE D'ANNE-MARIE LE SAUX¹⁰

Devant la marchandisation des savoirs à travers la fidélisation de « la clientèle étudiante » par les corporations invitant les institutions d'enseignement à utiliser leurs logiciels privés, la mise en commun des savoirs, la réappropriation des moyens de communication et la création d'espaces collectifs d'apprentissage sont autant de pratiques politiques citoyennes à explorer davantage.

En ce qui concerne les pratiques éducatives et le libre accès aux publications scientifiques, Florence Piron estime que l'utilisation des TIC dans le domaine de l'éducation au sein de la recherche offre de luxuriantes possibilités permettant de nous informer, de nous former et surtout d'échanger en groupe afin de trouver des solutions collectives et de nous réapproprier les savoirs souvent

10 Florence Piron est professeure au département d'information et de communication de l'Université Laval. Yannick Delbecque est professeur de mathématique au cégep Saint-Laurent et militant pour le logiciel libre. Anne-Marie Le Saux est professeure de sociologie au cégep de Maisonneuve

contrôlés par les grandes corporations. La publication de wikis¹¹ et de livres en libre accès ou encore l'utilisation de Zotero¹² demeurent des outils à notre disposition nous permettant de refuser la dépendance envers les corporations. Cependant, il importe de faire sortir les profs de leur soumission envers les éditeurs commerciaux. Cette sortie d'un cadre institutionnel d'assujettissement de la recherche aux intérêts des corporations se fait notamment par la science ouverte qui est orientée vers l'idéal du libre partage des connaissances, du travail collaboratif et de la science comme commun. La recherche ouverte regroupe plusieurs pratiques qui vont du libre accès aux publications scientifiques à la recherche-action participative et à la démocratie scientifique, en passant par la création de lieux alternatifs de recherche (laboratoires ouverts), l'ouverture et le partage des données de recherche et bibliographiques, l'écriture scientifique collaborative, le recours au Web 2.0 et aux réseaux sociaux pour valoriser les recherches, l'intérêt pour les savoirs locaux, les sciences citoyennes et participatives, la critique des pratiques conventionnelles d'évaluation par les pairs et la priorité accordée aux logiciels libres et aux licences ouvertes. Pour confronter la persistante fracture numérique entre le Nord et le Sud, il faut dynamiser le mouvement du libre, et créer une société globale du savoir comme alternative à l'économie du savoir.

Selon Yannick Delbecque, il importe de discuter un enjeu politique encore peu abordé au sein des institutions d'enseignement : le choix de plates-formes utilisées. Le choix des plates-formes ne fait généralement pas l'objet d'appels d'offres ou de consultations auprès du corps professoral, ce qui a pour conséquence que les institutions préconisent les plates-formes commerciales plutôt que les plates-formes libres¹³. Incontestablement, le choix des plates-formes a un impact sur les contenus enseignés et les façons d'intervenir auprès des étudiants et des étudiantes. En invitant ceux-ci et celles-ci à utiliser un iPad de telle ou telle compagnie en fonction de ses vertus pédagogiques, les professeur-e-s deviennent des promoteurs de compagnies privées. La surveillance des publications des professeurs et chercheurs demeure également un enjeu politique incontournable, dans un contexte d'assujettissement des institutions d'enseignement aux corporations; il devient difficile de s'adonner à la critique des décisions des institutions considérant que ces dernières sont redevables aux corporations par le biais de contrats.

11 Sites Web collaboratifs où il est possible de modifier ou d'ajouter du contenu. Le plus connu des wikis aujourd'hui est Wikipédia, encyclopédie participative sur Internet visant la mise en commun des savoirs.

12 Le blogue Zotero souhaite diffuser des compétences, actualités et outils relatifs au logiciel de gestion bibliographique libre et gratuit.

13 Au sein des institutions collégiales, l'utilisation d'un logiciel de correction grammaticale tel qu'*Antidote* n'a pas fait l'objet de consultation auprès du corps professoral. Notons qu'il existe un équivalent libre : *Grammalecte*.

Entre-temps, s'investir dans les mouvements de résistance citoyens demeure une démarche politique efficace et prometteuse¹⁴. La rédaction d'un guide syndical portant sur le droit d'auteur et les licences libres constituerait une solide base politique à partir de laquelle il serait possible de réfléchir collectivement afin de transformer nos pratiques institutionnelles. À nous, citoyennes et citoyens soucieux de la circulation élargie de la connaissance, d'occuper les territoires du libre afin de faire fleurir des communautés de pratiques innovantes et stimulantes.

Atelier Derrière l'ubérisation

AVEC PHILIPPE DE GROSBOIS ET LAURENCE AUDETTE-LAGUEUX

SYNTHÈSE DE BENOÎT LACOURSIÈRE¹⁵

Tout d'abord, Philippe de Grosbois émet une mise en garde : dans l'expression « l'économie du partage », « partage » est un terme frauduleux. Il faudrait parler d'économie, voire de capitalisme de plate-forme. Il faut lutter contre le fatalisme. Philippe rappelle que les applications telles qu'Uber et Airbnb ne sont pas gérées et générées d'elles-mêmes; des humains sont derrière et elles sont issues de rapports sociaux.

Qui est derrière ?

Les créateurs des applications adhèrent à « l'idéologie californienne » née en Californie durant les années 1990 et dans le contexte de la crise du fordisme. Cette idéologie défend des valeurs entrepreneuriales, favorise le travail autonome (et la précarité qui vient avec). Les salarié-e-s deviennent de « petits entrepreneurs ». S'inspirant des hippies, ils veulent refonder la communauté sur leurs bases. Ils voient dans Internet un outil central pouvant être un véritable marché libre de toute entrave. Certains sont empreints de darwinisme social (les meilleurs survivent, les autres sont éliminés) et adhèrent à la pensée libertarienne. Ils visent à court-circuiter l'État ou les marchés

14 L'organisme FACiL est à ce titre des plus stimulants. Cet organisme sans but lucratif se donne comme mandat de promouvoir l'adoption, l'usage et la démocratisation de l'informatique libre. Fondée officiellement en avril 2003, l'organisation est issue de l'évolution de Linux-Québec.org et de l'implication d'acteurs provenant de divers horizons.

15 Philippe de Grosbois est professeur de sociologie au cégep Ahuntsic et est membre du comité de rédaction d'*À bâbord!*. Laurence Audette-Lagueux est chercheuse à FACiL. Benoît Lacoursière est professeur de science politique au cégep de Maisonneuve.